

Madame, Monsieur,

La fin d'année scolaire approche, et il nous faut déjà envisager la rentrée prochaine.

Voici quelques **informations complémentaires** à ce sujet :

---

## *Dates de rentrée*

---

La rentrée des élèves est fixée :

- au **lundi 2 septembre** 2024 pour les élèves de 6<sup>ème</sup>,
- au **mardi 3 septembre** pour les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

---

## *Jours de classes et horaires*

---

**NOUVEAUTE 2024** Les cours débuteront les lundi, mardi, jeudi et vendredi à **8h15**. Il s'agit de prendre en charge plus tôt les élèves qui prennent le bus et qui, pour certains, sont présents au collège dès 7h50.

Les horaires seront les suivants :

- 8h15 – 12h15 (voire 12h45) et 14h – 17h05 les lundi, mardi, jeudi et vendredi (tous niveaux) ;
- 8h10 – 11h10 le mercredi (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>).

Le collège ouvre ses portes à 7h50. Avant cette heure, vos enfants sont sous votre responsabilité. L'entrée et la sortie des élèves se font par le portail blanc rue du Clos Morin.

En cas d'absence, il est impératif de prévenir la Vie Scolaire (02.40.28.52.65).

---

## *Fournitures – casier personnel*

---

Un « kit fournitures » comprenant des cahiers, des copies doubles et des feuilles simples est donné aux élèves le jour de la rentrée. **La liste des fournitures est disponible sur le site internet du collège : [www.stjoderval.fr](http://www.stjoderval.fr)**

Un casier personnel est proposé à l'ensemble des élèves. La location de ce casier (non comprise dans le forfait pédagogique) est de 7 € pour l'année ; il faut se munir d'un cadenas.

---

## *Agenda*

---

Un agenda est fourni et facturé 8 € (inclus dans le forfait pédagogique). Il doit être maintenu en bon état tout au long de l'année ; dans le cas contraire, un nouvel agenda sera fourni et facturé. C'est un outil de dialogue entre la famille et l'établissement ; y figure en particulier le règlement intérieur du collège. Dans les premiers jours de la rentrée, nous vous demandons de le lire et de le signer ; vous complétez également les autorisations de sortie.

L'agenda est un outil de travail pour l'élève ; il doit toujours être dans le cartable. Il permet d'organiser le travail : ce n'est ni un journal intime, ni un espace de correspondance entre élèves.

**C'est un outil de suivi de l'attitude et de la qualité du travail ; c'est pourquoi je vous invite à le consulter le plus régulièrement possible.**

## Communication avec les familles

Chaque parent dispose d'un compte personnel Ecole Directe. Il reçoit, à l'arrivée de l'enfant au collège, un code d'accès valable pour la totalité de la scolarité de l'élève. **Pour les nouvelles familles, vos identifiants de 1ère connexion vous seront adressés par mail fin août.**

**Il est indispensable que chaque parent active son compte, indépendamment de celui de son enfant.** En effet, c'est par ce compte que chaque parent trouvera les documents utiles : factures, certificat de scolarité, bulletins, porte-monnaie pour la restauration scolaire, ... C'est également par ce compte que se fait la communication avec le collège.

## Contribution des familles – forfait pédagogique – restauration scolaire

**NOUVEAUTE 2024** Le collège met en place une tarification différenciée, ainsi qu'un forfait permettant de financer certaines activités pédagogiques. Les détails sont précisés dans l'annexe financière, ainsi que l'organisation de la restauration scolaire.

## Documents à remettre

**Pour les élèves déjà au collège :** les documents suivants sont à remettre au professeur principal **avant le 21 juin.**

- Contrat de scolarisation  Fiche d'urgence sanitaire  Autorisation-droit à l'image  Annexe financière

**Pour les nouveaux élèves :** le document suivant est à remettre au secrétariat **avant le 5 juillet.**

- Annexe financière

## Dates à retenir

Lundi 2 septembre 2024	Rentrée des élèves de 6 <sup>ème</sup> / Réunion de rentrée pour les parents de 6 <sup>ème</sup>
<b>Mardi 3 septembre</b>	Rentrée des élèves des autres niveaux <b>Pas de self, merci de prévoir un pique-nique</b>
Lundi 9 septembre	Réunion de rentrée 4 <sup>ème</sup> (18h)
Mardi 10 septembre	Journée de cohésion (tous niveaux) => <b>Prévoir un pique-nique</b>
Jeudi 12 septembre	Réunion de rentrée 6 <sup>ème</sup> (18h)
Lundi 16 ou mardi 17 septembre	Réunion de rentrée 5 <sup>ème</sup> (18h)
Jeudi 19 septembre	Réunion de rentrée 3 <sup>ème</sup> (18h)
Jeudi 7 novembre	Journée de prévention 6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> - 4 <sup>ème</sup> / Journée d'orientation 3 <sup>ème</sup>
Semaine du 10 au 14 mars 2025	Semaine « Autrement » (tous niveaux) : - Voyages (6 <sup>ème</sup> / 5 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> ) - Stage (4 <sup>ème</sup> )

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de mon dévouement.

Matthieu MOISAN, Chef d'établissement